

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Educateur
Emploi	Travailleur Social
Métier	Educateur
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle ADIS
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0153 Maison d’Accueil Spécialisée
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2114- MAS

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'éducateur spécialisé est placé sous l'autorité hiérarchique de la Direction des Soins : Directeur des Soins, Cadre soignant- assistant du chef de Pôle, Cadre de Santé et sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable de pôle.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l'alcool sur les lieux et pendant les heures de travail

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Cycle de travail en 38h20 repos fixe week end et jours fériés -
- Amplitude horaire : 8h-18h
- Horaires prédéfinis 09h00-17h00
- La présence et les horaires peuvent être modulables en fonction des nécessités de service et de l'organisation du pôle et d'actions ponctuelles programmées
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service
- En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et si besoin dans l'institution

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Hospitalo-Universitaire Autisme et neuroDéveloppement et inclusion sociale est un pôle de recours à vocation régionale dédié à la prise en charge des troubles du neurodéveloppement associé à un trouble du développement intellectuel.

Son projet s'appuie sur 3 fondements :

- Le respect de l'autodétermination des usagers,
- La co-construction de leur projet avec leur tuteur, leurs proches et les professionnels du secteur médico-social afin d'accompagner au mieux la réussite de leur projet et leur inclusion sociale,

- La priorité donnée aux prises en charge ambulatoires, avec la réduction du recours à l’hospitalisation

Principes du projet destinés à répondre aux besoins des usagers porteurs d’un trouble du neuro développement associé à une déficience intellectuelle et aux recommandations de bonnes pratiques :

- Lisibilité et réactivité du dispositif favorisant l’accès aux soins à courte échéance ;
- Gradation des soins priorisant les prises en charge extrahospitalières, afin de limiter les institutionnalisations ;
- Décloisonnement, favorisant la fluidité des parcours ;
- Intensification du travail avec les partenaires (aidants, la médecine de ville, les structures médico-sociales...)

Principes généraux d’organisation :

- Demandes de prises en charges adressées au guichet unique du pôle
- Gradation des soins : priorités aux suivis sur le plateau ambulatoire, recours aux équipes mobiles lorsque les troubles sont plus intenses ou à une hospitalisation lorsqu’il s’avère nécessaire d’ajuster le traitement.
- Le recours aux équipes mobiles permet :
 - L’évaluation des comportements défaits en milieu écologique
 - Une alternative à l’hospitalisation pour éviter les ruptures dans le parcours de soins

Nature des soins : réhabilitation psychosociale- psychoéducation et pair-aidance familiale

- Déploiement des outils de soins de la réhabilitation psychosociale sur tout le pôle,
- Psychoéducation et pair aidance : Adaptation du programme bref aux usagers pris en charge sur le pôle- Création d’un DU de pair-aidance familiale

Recherche et formation

- Enseignement dispensé par les professionnels du pôle sur les pratiques orientées vers la réhabilitation psychosociale, l’aide aux aidants, les maladies rares dans le cadre de la labellisation du Centre de Recherche des Maladies Rares d’origine génétique à expression psychiatrique (Génopsy).
- Poursuite et amplification de la recherche consacrée aux troubles du Neuro développement et à l’Autisme dans le cadre du Centre d’Excellence iMIND.

Le pôle Hospitalo-Universitaire ADIS comprend :

Un plateau ambulatoire avec :

- Une unité d’évaluation spécialisée pour les patients atteints de troubles du neurodéveloppement : consultation de génétique, de neurologie (EEG, EMG) et de neuro pédiatrie, d’algologie, préparation aux examens.
- Une unité dédiée à l’évaluation et à la prise en charge des comportements-défais
- Une unité d’accompagnement des familles : accompagnement individualisé, groupe multifamilial, programme de psychoéducation BREF-ADIS, LEO.
- Une équipe mobile : dédiée aux patients à partir de 6 ans : Interventions sur site (famille ou structure médicosociale) pour la gestion de situations de crise, la préparation en amont des hospitalisations, l’accompagnement post-hospitalisation, l’accompagnement des transitions (intégration en structure, transfert d’une structure à une autre), l’adaptation de l’environnement du patient...

Une unité d’hospitalisation :

Unité de recours à vocation régionale spécialisée de 10 lits pour la prise en charge d’usagers à partir de 16 ans présentant un comportement défaits associé à une déficience intellectuelle, rendant impossible le maintien dans le milieu écologique du patient.

Une Maison d’Accueil Spécialisée :

La MAS Maurice BEAUJARD, qui dispose de 40 places, dédiée à la prise en charge de résidents souffrant de troubles du neuro-développement associés à un trouble du développement intellectuel.

Un Service d’Education Spécialisée et de Soins à Domicile :

Le Service d’Education Spécialisée et de Soins à Domicile « Les Passementiers » est une structure médico-sociale. Le SESSAD propose un accompagnement vers l’autonomie, à visée inclusive, construit sur la base d’évaluations pluri-professionnelles desquelles sont issus des objectifs ciblés et des moyens repérés prenant en compte les particularités des personnes avec un TSA.

La Maison d’Accueil Maurice BEAUJARD, est implantée sur le site du VINATIER. La structure dispose d’un agrément de 40 places pour accueillir des usagers à partir de l’âge de 20 ans sur notification délivrée par la MDMPH. L’hébergement est structuré autour de quatre unités de vie de 10 places. Elle fonctionne exclusivement en internat. Les personnes accueillies sont porteuses d’un trouble du neuro-développement associé à un trouble du développement intellectuel. La majorité d’entre eux n’a pas accès au langage verbal et nécessite des soins constants et l’aide d’une tierce personne pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L’éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d’autonomie, d’intégration ou d’insertion.

Il travaille au sein d’une équipe pluridisciplinaire. Son intervention s’effectue dans le respect du projet institutionnel et de l’expression de la demande des personnes accompagnées.

L’éducateur spécialisé est amené à organiser et/ou coordonner des projets et/ou mobiliser des équipes dans la mise en place d’actions socio-éducatives en interne ou dans le cadre de travail en partenariat.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

7.1 Fonction accueil :

- Contribue à l’accueil des nouveaux résidents et participe par des actions éducatives à leur intégration au sein de la MAS
- Assure l’accueil, l’information et l’orientation des familles et des tuteurs en référence au projet individualisé.
- Assure le maintien du lien avec les familles et les tuteurs en collaboration avec l’équipe pluri professionnelle
- Prend en compte la place et le rôle de la famille et/ou des tutelles

7.2 Fonction accompagnement :

Des résidents :

- Contribue au processus de socialisation et d’autonomie des personnes, favorise le renforcement des liens sociaux
- Aide au développement de l’épanouissement des résidents.
- Contribue à l’inclusion dans la société des résidents par la mise en œuvre de sorties culturelles ou de participation à des événements
- Etabli une relation éducative à partir de ses observations et de situations du quotidien dans des espaces formels et informels.
- Adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l’empathie, l’écoute et la bienveillance.

- Elabore un accompagnement éducatif avec le résident ou le groupe dans une temporalité tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités de chacun.
- Accompagne les résidents de manière individuelle ou groupale durant les changements de la vie relationnelle et sociale des résidents (arrivées, départs, décès...).
- Dans le cadre du projet de la MAS et en lien avec les projets de vie individualisés, participe à l’accompagnement des résidents lors des réorientations sur d’autres structures lorsque cela est nécessaire (FAM, EHPAD...)

De l’équipe :

- S’inscrit dans un travail d’équipe avec laquelle il partage et analyse des hypothèses de travail adaptées aux besoins repérés
- Elabore, affine les outils d’observation et d’évaluation utiles à la prise en charge des résidents
- Accompagne l’équipe dans la gestion durant des changements de la vie relationnelle et sociale des résidents (arrivées, départs, décès...).
- Vient en étayage de l’équipe éducative et soignante pour proposer, élaborer et mettre à jour des modes relationnels et communicationnel adaptés aux résidents
- Etaye l’équipe dans la gestion des situations de crise ou de blocage.
- Travaille en collaboration avec les intervenants en intra et extra hospitalier pour améliorer les prises en charge et aider l’équipe à la mise en œuvre des actions inhérentes aux décisions prises lors des divers bilans (ergothérapeute, neuro psychologue...)

7.3 Fonction sécurité :

- S’assurer d’une présence permanente d’un professionnel sur le groupe de résidents
- Garantir des conditions de sécurité permanente des résidents tant au niveau individuel que collectif (mise sous clefs de tous les produits ou ustensiles dangereux).
- Alerter dans les plus brefs délais l’encadrement face à tout incident ou accident et réaliser une déclaration d’événements indésirables.

7.4 Fonction pédagogique :

- Participation à l’accueil et à la formation des étudiants moniteurs éducateurs, éducateur spécialisé /ou des nouveaux professionnels.

7.5 Vie institutionnelle :

- Implication dans la vie institutionnelle (réunion équipe, réunion institutionnelle, réunion de synthèse, analyse de la pratique, groupe de travail...)
- Lecture et prise en compte quotidienne des mails sur la messagerie professionnelle.
- Participation aux appels PTI (protection du travailleur isolé : appel urgence-violence et/ou détresse vitale) et à l’organisation des soins sécurisés.

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- En lien avec l'équipe éducative et soignante, conçoit ; met en œuvre ; coordonne et évalue des activités socio-éducatives pour un résident ou un groupe de résidents dans le cadre de projets personnalisés. Ces activités ont pour but de contribuer au développement des résidents dans différentes dimensions (sensorielle, psychomotrice, cognitive, affective, éducative et relationnelle...)
- En lien avec l'équipe éducative et soignante, l'éducateur organise et coordonne un planning d'activités cohérent et adapté aux objectifs du projet d'accompagnement individualisé de chaque résident en veillant à sa mise en œuvre
- Garanti la coordination des actions liées à l'accompagnement des résidents dans les différentes dimensions : quotidien, éducatives, soins paramédicales.
- Vient en étayage de l'équipe éducative et soignante dans l'élaboration, la rédaction et la mise en œuvre les projets d'accompagnement individualisés, il aide à l'élaboration des objectifs qui doivent être mesurables et quantifiables et participe à l'évaluation de ceux-ci tout au long et en fin de cycle.
- Participe en équipe pluridisciplinaire à la présentation des projets individualisés aux résidents, familles et tuteurs.
- Fait vivre le projet individualisé du résident au quotidien en coordonnant les différentes étapes liées à sa bonne conduite, pour cela il accompagne et soutient les équipes de proximité en rappelant régulièrement les objectifs et en organisant des actions en cohérence.
- Assure et entretient le lien avec les partenaires institutionnels
- Crée et entretient un réseau de partenaires dans le cadre de l'élaboration des activités socio-éducatives.
- Travaille en étroite collaboration avec les partenaires pour mettre en œuvre, évaluer et adapter les activités aux besoins des résidents
- En lien avec l'équipe pluridisciplinaire participe à la rédaction des rapports socio-éducatif.
- Participe à l'élaboration du rapport d'activité
- Assure des transmissions orales et écrites des observations sur le dossier patient informatisé

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Faire preuve de créativité.
- Être force de proposition pour améliorer les prises en charges
- Avoir des compétences relationnelles développées (empathie, patience, sens de l'écoute)
- Capacité à établir des relations adaptées avec les résidents et leur entourage
- Capacité d'adaptation de sa pratique en lien avec les comportements dévifs de la personne hospitalisée
- Capacité à faire face aux situations d'urgences comportementales
- Capacité d'anticipation, sens de l'organisation et des priorités
- Sens des responsabilités
- Capacité à travailler et à animer une équipe éducative.
- Rigueur et conscience professionnelle
- Esprit d'initiative dans le respect de son champ de compétences
- Capacités à s'inscrire dans une dynamique de formation permanente
- Capacités communicationnelles et rédactionnelles avérées.
- Esprit de synthèse.
- Disponibilité
- Dynamisme et autonomie

9. DIPLOME REQUIS / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Diplôme d’Etat d’éducateur spécialisé
- Expérience en structure sanitaire ou médico-sociale auprès d’usagers porteurs de troubles du neurodéveloppement et/ou trouble du développement intellectuel

9.1 Connaissances spécifiques attendues

- Connaissance sur les troubles du neuro développement / TSA
- Connaissance et respect du secret professionnel
- Connaissance et respect des règles et devoirs des agents de la fonction publique hospitalière
- Pratique de l’informatique (Word, Excel, Outlook)

9.3 Autre

Permis de conduire B souhaité

ARTE D’IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle ADIS		
Modifications apportées par la nouvelle version		
Mise à jour		
Rédaction	Vérification	Validation
Anne DUCHAMP Cadre supérieure de santé	Fabrice MARTIN Cadre supérieur de santé	Pierre-Hubert DUCHARME Directeur des soins